

Val de Marne

Le magazine du Conseil général

Supplément au n°266 / Mars 2010

SPÉCIAL CACHAN
7 - 8 AVRIL 2010

VAL-DE-MARNE <—> CACHAN
L'ENTRE-NOUS
LE DIALOGUE DIRECT
POUR AMÉLIORER VOTRE VIE QUOTIDIENNE!

Rencontres avec
Christian Favier
Président du Conseil général





Depuis sa réélection à la présidence du Conseil général, le 20 mars 2008, Christian Favier a décidé d'aller à la rencontre des maires, présidents d'intercommunalités, agents du département et habitants des 47 communes val-de-marnaises. Cette démarche, baptisée « Entre-Nous », a pour but d'améliorer, avec tous ces acteurs, le service public départemental, afin qu'il soit encore plus proche des attentes et des besoins des habitants. Ce mois-ci, c'est à Cachan que Christian Favier fait étape. Voici quelques questions et témoignages de Cachanais, en prélude aux rendez-vous du 7 et 8 avril 2010.

PAROLES DE CACHANAIS



Alexandre Folly /
Président de SOS Racisme
Val-de-Marne

« Je suis très satisfait de l'action du Conseil général, que ce soit pour l'aide accordée aux personnes âgées ou pour la formation et l'insertion des jeunes. Le service Proj'aide est par ailleurs très actif. Notre association a besoin d'ordinateurs et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Le Conseil général peut-il nous aider et nous donner quelques conseils ? »

TROIS QUESTIONS À

Jean-Yves Le Bouillonnet / Député-maire de Cachan



enjeux d'une métropole solidaire, ambitieux et durable, est primordial pour nos territoires et les habitants.

► Quels sujets souhaitez-vous aborder durant cette rencontre ?

J.-Y. L. B. : Hormis le cadre général que je viens d'évoquer, je souhaite que la question du cadre de vie des Cachanais soit abordée. Il s'agit ici notamment des travaux de voirie sur les routes départementales, mais aussi du parc départemental Raspail. Dans le champ des autres compétences du Département, nous souhaitons également échanger sur les politiques sociales, celle de la petite enfance, de l'action sociale (en particulier l'APA et le handicap) et de la prévention spécialisée.

► Quels dossiers souhaitez-vous faire avancer en commun ?

J.-Y. L. B. : Pour la municipalité de Cachan, trois dossiers sont prioritaires. Le premier d'entre eux est le projet de métro Orbival dans le Val-de-Marne, une stratégie que Christian Favier et moi portons dès l'origine avec de nombreux élus, pour le développement des territoires et en faveur des habitants, dont les Cachanais. Ensuite, la redécouverte de la Bièvre, qui est depuis longtemps au cœur de nos priorités, comme le démontre la rénovation du centre-ville, et dont nous souhaitons qu'elle soit pleinement intégrée au programme du Département. Pour terminer, le projet de réaménagement de la route départementale 920 (ex-RN 20) doit avancer. C'est pour la ville un axe majeur de son développement, et un enjeu de sécurité essentiel pour les Cachanais.

► Qu'attendez-vous de cette visite du président du Conseil général ?

Jean-Yves Le Bouillonnet : Pour la ville de Cachan, le Conseil général du Val-de-Marne est un partenaire essentiel dans les initiatives que nous menons au service des Cachanais. Il conduit, notamment des politiques majeures pour l'aide sociale, la petite enfance dont les familles sont les bénéficiaires. Cette visite, qui est également l'occasion de souligner la qualité de nos relations et celles de nos services, va permettre de faire le point sur les opérations en cours, et sur les projets que nous construisons pour les années à venir.

Ces deux jours sont aussi un moment d'échange sur le projet de réforme territoriale en cours, sur les questions d'autonomie financière des collectivités, mais également sur les stratégies pour nos territoires, sur lesquelles nous travaillons régulièrement ensemble dans la Vallée scientifique de la Bièvre et au sein de Paris Métropole. Ce travail, que nous menons collectivement avec plus de 100 collectivités en Île-de-France, sur les

Bertrand Moricet /

Metteur en scène, compagnie Arcsénic

« Le désengagement de l'Etat au niveau des collectivités territoriales ne va-t-il pas engendrer des problèmes de financement pour les projets culturels du Val-de-Marne ?

Dans ce contexte, y aura-t-il toujours de la place pour les structures

émergentes ou atypiques comme la nôtre ?

Quelles sont les propositions du Conseil général pour pallier à cet état de fait ? Quelle est sa marge de manoeuvre au niveau politique ? »



Christophe Balland /

Enseignant-chercheur



« La violence en milieu scolaire vient de toucher de façon dramatique plusieurs collèges du Val-de-Marne. Quelle est l'action du Conseil général en matière de prévention de ce type de violence ? Et en matière d'accompagnement des élèves et des enseignants lors de tels événements ? Comment s'articule son action avec celle de l'Etat dans ce domaine ? La démocratie participative est bien mise en oeuvre en Val-de-Marne. Qu'apporte-t-elle concrètement à une collectivité comme le Département ? Comment influence-t-elle les décisions ? »

TROIS QUESTIONS À

Delphine Pagès-El Karoui /

Parent élu au conseil de crèche



« En tant que parents, nous nous sentons préoccupés par l'insuffisance du nombre de places en crèches. Les parents qui en ont une pour leur enfant sont globalement satisfaits du fonctionnement de la crèche. Toutefois, il existe des problèmes spécifiques. Pour la crèche Pasteur, l'accès en voiture a été interdit par une barrière afin de

restreindre l'accès aux seuls résidents de la cité. Il y a bien un dépose-minute à proximité mais les places sont rarement disponibles. Autre problème, le carrefour de l'avenue Marcel-Bonnet avec les rues de l'Espérance et Condorcet. C'est un point de passage très fréquenté par les piétons, notamment par les élèves du collège Victor-Hugo. Il est extrêmement dangereux car les voitures y roulent très vite et il y a eu de nombreux accidents. Nous demandons un marquage au sol, des ralentisseurs et des panneaux de limitation de vitesse. Nous avons signé plusieurs pétitions, mais aucune n'a été entendue jusqu'à présent. »

Marie Traoré /

Elève de 4^e, élue au Conseil général des collégiens / Collège Victor-Hugo



« Je fais partie de la commission Solidarités. Nous avons réalisé des affiches avec d'autres collégiens pour sensibiliser les jeunes à la solidarité et contre la violence. Je souhaiterais organiser une collecte de vêtements et recueillir des fonds pour Haïti. Nous donnerions cet argent à une association pour reconstruire, par exemple, des écoles. Comment le Conseil général peut-il nous aider ? A-t-il apporté son aide aux Haïtiens ? Concernant notre collège, les toilettes ne sont pas très propres et il n'y a pas de porte d'entrée. Le Conseil général prévoit-il des travaux ? »

Christian Favier / Président du Conseil général du Val-de-Marne



► Vous serez les 7 et 8 avril à Cachan.

Pourquoi ces visites dans les villes ?

Christian Favier : Le Conseil général, avec son service public départemental, développe des actions innovantes, notamment en matière de solidarité et d'aménagement urbain... C'est un partenaire important des communes. Il est donc utile et nécessaire d'aller à la rencontre des habitants, des associations, des élus et acteurs locaux pour discuter logement, transports, petite enfance, activité économique, développement durable... Je souhaite recueillir leurs avis, leurs critiques, leurs propositions pour encore améliorer, voire modifier nos interventions publiques.

► **La réforme des collectivités locales est en cours. Que prévoit-elle ?**

C. F. : Élaboré par le président de la République sans concertation, ce projet de réforme prévoit de supprimer les services rendus par les départements qui ne relèvent pas de leurs compétences obligatoires. En Val-de-Marne, ces graves décisions signifieraient l'abandon des services utiles aux populations comme les crèches, les espaces verts, le remboursement de la carte Imagine R pour les jeunes, le chèque de solidarité,

les aides au logement, aux transports avec les cartes Améthyste et Rubis, les initiatives culturelles et sportives...

Nous menons des politiques innovantes avec comme objectifs la lutte contre les inégalités sociales et le droit à une véritable qualité de vie pour tous.

D'ailleurs, une enquête exclusive réalisée par l'institut CSA révèle que 85 % des Val-de-Marnais jugent l'action du Conseil général utile pour répondre aux besoins des habitants. Toutes les collectivités - villes, départements, régions, communautés - constituent de véritables espaces de démocratie de proximité et de solidarité que le président veut faire disparaître, sous prétexte de vouloir réduire la dépense publique. L'autre objectif du gouvernement, c'est de mettre à mal la démocratie locale avec un nouveau mode de scrutin en 2014. Un « conseiller territorial » siègerait à la fois au Département et à la Région. Cette mesure constituerait un premier pas vers la suppression des départements et affaiblirait considérablement les liens de proximité des élus avec la population. Tous ces projets sont dangereux pour la vie quotidienne de tous les Val-de-Marnais.

► **Que comptez-vous faire ?**

C. F. : Ces projets ne doivent pas rester « l'affaire » des élus et de spécialistes. Nous avons lancé l'appel *Le Val-de-Marne, j'y tiens !* qui a recueilli près de 40 000 signatures. Dans ce contexte, nous sommes très combattifs pour continuer à développer partout et pour tous la solidarité, l'égalité des droits, la justice sociale, les valeurs républicaines et démocratiques, pour améliorer encore nos réponses aux attentes de protection et d'innovation qu'expriment si fortement nos concitoyens.

Colin Gillet /

Professeur d'éducation musicale à la retraite

« En juillet 2008, un élagage d'arbres a été réalisé avenue Léon-Blum. Il a scandalisé tout notre quartier car tous nos platanes ont été ravagés. Pourquoi élaguer de cette façon ? Pourquoi en été, alors que l'on a tant besoin d'ombre à cette période ? Par ailleurs, il est dommage que le magazine Val-de-Marne ne soit pas davantage mis en valeur dans les boîtes aux lettres. Il est souvent noyé au milieu de toutes les publicités. »



PAROLES DE CACHANAIS

Marie-Laure Schlosser /
Contrôleur aérien



« Je travaille en horaires décalés, et je n'ai donc pas pu mettre mon enfant en crèche. Le Conseil général pourrait-il, pour expérimentation, proposer des horaires particuliers dans l'une de ses crèches, étant donné que nous sommes proches de la prison de Fresnes et de l'aéroport d'Orly ? De nombreux parents travaillent là aussi le week-end et en soirée, et ils rencontrent évidemment les mêmes difficultés de garde d'enfants. Depuis plus d'un an, alors que les travaux du tramway n'avaient pas encore commencé, la voie de circulation Athis-Mons / Paris sous les pistes d'Orly a été condamnée. Pourquoi ? Par ailleurs, pourquoi a-t-on privilégié un tramway pour réaliser l'interconnexion avec la ligne 7 du métro à Villejuif et le RER d'Athis-Mons, plutôt qu'un métro ? Le tramway va-t-il s'arrêter à Villejuif ou est-il prévu de le prolonger jusqu'à Paris ? Une Amap* a été créée à Cachan. C'est une très bonne chose que le Conseil général s'implique dans l'économie sociale et solidaire. C'est ce qui fera aussi avancer le département. »

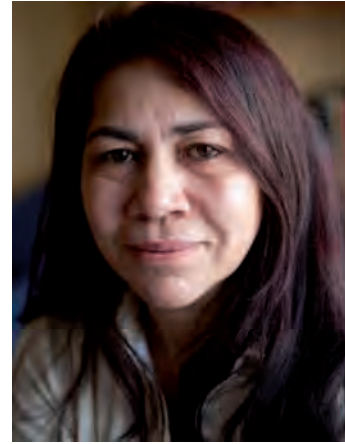
* Amap : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

Maryvonne Almelet /
Présidente de l'Amicale des locataires 3F



« Dans cette avenue de l'Europe, nous avons un peu le sentiment d'être le quartier abandonné. Par exemple, il n'y a pas assez de lumière et nous avons beaucoup de problèmes d'insécurité. Que peut faire le Conseil général ? Peut-il nous aider à améliorer notre environnement, en plantant des fleurs par exemple ? Est-ce de son ressort ? »

Nazira Brelaz /
Médiatrice socioculturelle



« Le Conseil général accorde-t-il des aides aux familles en difficulté pour des sorties culturelles ou pour leur permettre de partir en vacances ? Quelles sont les démarches à effectuer ? Le parc Raspail est très bien entretenu. Serait-il possible d'y organiser davantage d'animations ? »

Odette Allui /
Responsable de l'association Savoir donner



« Notre association vient en aide aux enfants défavorisés et aux personnes âgées. Nous avons également participé à des chantiers solidaires, comme par exemple la construction de puits au Niger. Nous sommes toujours présents à la Semaine de la solidarité internationale ainsi qu'à la fête des Solidarités organisée par le Conseil général. Comment le Conseil général a-t-il apporté son aide à Haïti ? Quels sont les dispositifs de soutien pour les personnes âgées défavorisées et les jeunes en difficulté ? Le Département accorde-t-il aux jeunes des aides à la formation professionnelle et à l'apprentissage d'un métier ? Quelles sont les conditions ? »

Michel Jouvin /
Représentant Fcpe

« Les deux collèges de la ville sont assez proches l'un de l'autre. Mais ils ont un profil sociologique très différent. Pour schématiser, le collège Victor-Hugo accueille plutôt les enfants venant des quartiers populaires, tandis que Paul-Bert est davantage lié à l'habitat pavillonnaire et de centre-ville. Du coup, Paul-Bert a meilleure réputation que Victor-Hugo, alors que ce dernier est très dynamique. Pour la Fcpe, cette situation n'est pas satisfaisante, ni au regard de la mixité sociale qui fait la richesse d'une ville, ni à celui de l'égalité des chances. Mais du fait de la géographie de la ville, il n'y a pas de solution simple. La remise en cause de la carte scolaire et l'évolution de la population de Cachan ont entraîné ces dernières années un fort déséquilibre au niveau des effectifs. Ceux de Paul Bert ont explosé au-delà de la capacité maximale du collège. Il y a un an, le Conseil général a donc décidé une resectorisation dans l'urgence. Trente élèves sont partis à Victor-Hugo. Mais le problème n'est pas résolu pour autant. La situation est encore fragile, et la Fcpe travaille à d'autres propositions avec des enseignants. Il serait nécessaire que cette réflexion se développe maintenant en partenariat avec le Conseil général. »



QUESTIONS À

Alain Blavat / Conseiller général du canton de Cachan



> Quelle est la spécificité de votre canton ?

Alain Blavat : Cachan est à la fois ville et canton. Malgré la proximité de Paris, elle a su trouver son identité dans l'équilibre de son urbanisme. Elle compte plus de 30 % de logements sociaux et de nombreuses zones pavillonnaires. Bien desservie par les moyens de transports avec notamment deux stations de RER, elle offre, de part la volonté municipale, de nombreux services publics, culturels

et sportifs dont certains en collaboration avec le Conseil général. Elle est aussi identifiée comme une ville riche en établissements d'enseignement supérieur et accueille chaque jour plusieurs milliers d'étudiants.

> Quel intérêt voyez-vous à la visite du président du Conseil général ?

A. B. : La venue du président Christian Favier présente plusieurs intérêts. D'abord, celui d'une réunion de travail avec l'exécutif municipal où seront abordés de nombreux sujets comme les menaces qui pèsent sur le devenir des collectivités mais aussi le point sur les grands travaux départementaux : la crèche Camus, la rue Camille-Desmoulins, les collèges... Ensuite, celui d'une visite de la ville pour mieux appréhender sur le terrain la réalité des choses. Enfin, ce sera également l'occasion d'un échange direct avec les Cachanais au cours d'une soirée débat. Cette visite améliorera notre travail commun pour que Cachan soit encore plus une ville solidaire et agréable à vivre.

Alain Blavat

habite Cachan depuis 1950 où il exerce son activité de masseur kinésithérapeute. Il est marié et père de deux enfants.

Élu conseiller municipal en 1977, il a été adjoint au maire de 1983 à 2008, dont 10 ans premier adjoint de Jean-Yves Le Bouillonnet. Depuis, il est conseiller municipal délégué.

Vice-président de l'agglomération du Val de Bièvre de 2000 à 2002, il a été élu conseiller général en 2002 puis réélu en 2004. Il est actuellement vice-président du Conseil général en charge de l'Environnement, des Espaces verts et de la Lutte contre les nuisances.

Permanences

Sur rendez-vous, en mairie.
Tél. : 01 49 69 69 69

Sylvie Laroche /

Plasticienne et créatrice de chapeaux



« Je trouve le Conseil général actif et moteur pour l'ensemble des communes. Son rôle de

coordinateur et de mise en relation est très important. C'est pourquoi toute entrave ou mise sous tutelle déguisée du Conseil général serait dangereuse pour la décentralisation, les libertés locales, les initiatives intercommunales. En tant qu'artiste, le budget de la culture me paraît très menacé. Les intercommunalités sont une bonne chose, comme par exemple la communauté d'agglomération du Val de Bièvre. Je souhaiterais toutefois qu'il y ait une meilleure visibilité des artistes de la région avec l'organisation, par exemple, d'événements ou de rencontres intercommunales. Enfin, il y a eu de nombreuses constructions ces dernières années à Cachan. Beaucoup d'arbres ont été enlevés. Le Conseil général pourrait-il en replanter ? »

Thierno Kote /

Professeur de taekwondo

« Nous aimerions proposer aux collégiens des initiations au taekwondo. Comment le Conseil général peut-il nous aider ? Quelles sont les démarches à effectuer ?

L'année dernière, nous avons un projet d'échange sportif et culturel avec le Sénégal. Le Département accorde-t-il des subventions pour ce type de manifestation ? »



Albane Mervelet /

Retraitée

« Quelles sont les actions menées par le Conseil général pour la défense des services publics et notamment pour La Poste, afin qu'il n'y ait plus de fermeture de bureaux ? Celui de la Plaine, par exemple, n'est plus ouvert qu'à certaines heures et complètement fermé le lundi et au mois d'août. Pour les familles, les délais d'attente sont très

longs pour avoir une place en crèche. Le Département va-t-il ouvrir d'autres crèches ou des lieux d'accueil comme les halte-garderies pour les enfants ? Lorsqu'on est à la retraite, les transports reviennent très chers. Je sais qu'il existe la carte Améthyste, mais on doit remplir certaines conditions d'âge. Existe-t-il d'autres aides aux transports pour les retraités ? Les communes du Val-de-Marne ont-elles la possibilité de négocier le prix de l'eau ? »

UN DÉPARTEMENT, UNE VILLE

Les réalisations du à Cachan



u Conseil général

Enfants, personnes âgées, personnes en difficulté, handicapés... tous les Val-de-Marnais sont concernés par l'action sociale, première mission du Conseil général. La construction et le fonctionnement des collèges, l'entretien des routes départementales et la gestion de routes nationales d'intérêt local relèvent aussi de sa responsabilité. Au-delà de ses compétences propres, le Département a choisi de s'impliquer dans d'autres domaines : petite enfance (crèches), transports, emploi, logement... Voici quelques exemples concrets, à Cachan.

LOGEMENT

► Logement social

Le Conseil général est engagé depuis longtemps dans une action volontariste en faveur du logement pour améliorer les conditions de vie des Val-de-Marnais. En quatre ans, les crédits alloués au logement social (construction, réhabilitation, requalification) ont été doublés pour atteindre 126 millions d'euros. À Cachan, le Département participe à la réalisation de 177 logements dont 108 à la Zac Camille-Desmoulins. Il subventionne aussi la résidentialisation de 373 logements avenue de l'Europe et la sécurisation d'ascenseur dans divers immeubles de la ville.

ÉCONOMIE

► Développement

Le Département aide des porteurs de projet d'entreprise par le biais d'associations ou de structures. Ainsi, il a soutenu la création en 2003 de la plate-forme France Initiative qui accorde des prêts d'honneur aux porteurs de projets qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. En 2009, deux projets cachanais ont été soutenus et financés (une reprise et une création d'entreprise). L'année précédente, l'ADIL (Agence pour le développement de l'initiative locale), autre structure soutenue par le Département, a permis à deux porteurs de projets cachanais de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour s'implanter sur l'ouest du territoire val-de-marnais.



> Zac Camille-Desmoulins.

DÉPLACEMENTS

► Circulations douces

Le schéma départemental des itinéraires cyclables (Sdic) du Val-de-Marne offre une perspective à long terme d'un réseau de 450 km de voies cyclables. En 2008, le Département a décidé de tripler ses investissements dans ce domaine. Aujourd'hui, 20 % de ce réseau est aménagé et 19 itinéraires prioritaires ont été définis. Deux itinéraires traversent Cachan, le n°10 de Gentilly à Fresnes et le n°11 du Kremlin-Bicêtre à Fresnes.

► Mobilité des collégiens

Le Département, en partenariat avec la Région, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et l'Arene (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies), a réalisé une étude pour élaborer un plan de déplacements des établissements scolaires (Pdes). Ce plan a pour but d'améliorer les déplacements des collégiens notamment dans leurs trajets domicile / collège et d'encourager la pratique du vélo chez les plus jeunes. Le collège Paul-Bert fait partie des onze établissements-pilotes.

UN DÉPARTEMENT, UNE VILLE

JEUNESSE

► Éducation

Pour les collégiens, lycéens ou étudiants qui, à la rentrée, n'ont pas trouvé de place pour poursuivre leur scolarité ou ont été mal orientés, le service départemental de la Jeunesse a mis en place le dispositif SOS Rentrée avec 17 communes et des partenaires du secteur éducatif. Il les aide à obtenir une inscription dans la filière de leur choix et ainsi à éviter leur exclusion du système scolaire. Cachan est partenaire du dispositif. En 2009, 17 jeunes cachanais ont sollicité ce dispositif et ont obtenu une affectation dans leur premier choix.

► Emploi-Insertion

Le Conseil général soutient la mission locale Innovam, compétente à Cachan. Elle a reçu 429 jeunes Cachanais en 2008. Le Département subventionne trois microprojets de la mission locale que sont « Lutte contre les discriminations dans le domaine de l'emploi », « Promotion de l'alternance » et « Proximité ». Dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ), 36 aides ont été accordées. Ce fonds est compétent pour attribuer aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 24 ans révolus, des aides destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents. Huit associations cachanaises dont la mission locale, Ultimatum Step et La Bouilloire, bénéficient du dispositif Emploi-tremplin, soit neuf emplois créés. Par ailleurs, 51 jeunes ont pu bénéficier d'une aide à la formation au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) ou au BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).

CULTURE

► Soutien à la création

Cachan accueille plusieurs événements culturels initiés par le Département tels que Sons d'hiver, Festi'Val-de-Marne... Chaque année, le Conseil général accorde des subventions au centre culturel communal ainsi qu'à diverses associations artistiques comme la compagnie Liba Théâtre et l'association Edim.

SOLIDARITÉ

► Fête des Solidarités

Le Conseil général mobilise son énergie pour la solidarité et mène de nombreuses actions contre toutes les formes d'exclusion. Chaque année, la fête des Solidarités, qui se déroule dans une trentaine de lieux différents, est un moment symbolique de ces engagements. La dernière édition s'est déroulée le 12 décembre dernier. À Cachan, elle a permis à 1347 familles non-imposables de recevoir un chèque de 30 à 60 euros selon le nombre de personnes composant le foyer. Les habitants se sont retrouvés dans la salle du marché de la Plaine pour un moment de convivialité et de partage. Ils ont assisté à des spectacles de danses modern jazz et bretonnes. Des échanges sur les problématiques liées au racisme, des travaux manuels et des initiations au secourisme ont également rythmé cette journée.

► Personnes âgées

À Cachan, deux établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et un logement-foyer sont habilités au titre de l'aide sociale départementale. L'EHPAD Saint-Joseph, d'une capacité de 165 places, a bénéficié d'une subvention pour une première restructuration en 1997 et plus récemment pour des travaux de climatisation, comme l'EHPAD La Maison de la Bièvre. Dans le cadre d'un programme de requalification urbaine du patrimoine locatif social, le Département a soutenu la réhabilitation en 2004 du logement-foyer La Résidence du Moulin qui accueille également des personnes handicapées.



> Parc Raspail.



> Crèche de la Plaine, rue Albert-Camus.



> L'avenue de l'Europe a été réaménagée en 2008.



> Piste cyclable avenue Cousin-de-Méricourt.

TRAVAUX

► Collèges

Les deux collèges de Cachan nécessitent chaque année des travaux d'entretien et de rénovation. Au collège Victor-Hugo, des travaux de réfection des façades et d'accessibilité tout handicap sont programmés pour les étés 2010 et 2011. Le câblage informatique de l'établissement est prévu dans les mêmes périodes. Au collège Paul-Bert, l'aménagement des salles de sciences, la réfection des sanitaires et des travaux de peinture et de revêtements des sols sont prévus en 2010.

► Crèche de la Plaine

La crèche de la Plaine, construite en 1962, a récemment fait l'objet d'une restructuration générale sur l'ensemble du bâtiment. L'hygiène et la sécurité ainsi que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été mises aux normes. Elle est réouverte depuis janvier 2009.

► Voirie

Les routes départementales font régulièrement l'objet de travaux de rénovation et d'aménagement. D'importants travaux de requalification et de mise en sécurité ont eu lieu avenues du Président-Wilson et Cousin-de-Méricourt, ainsi que rue Galliéni. Rue Camille-Desmoulins, rue des Deux-Frères et carrefour Vazier, des travaux sont actuellement en voie d'achèvement. Débutés en février 2009, ils consistent au dédoublement de la chaussée, à la réalisation d'un couloir de bus, à l'élargissement des trottoirs pour faciliter les circulations douces, et à la plantation de 25 arbres pour améliorer l'environnement et le cadre de vie.



> Travaux d'aménagement de la rue Camille-Desmoulins.



> Fête des Solidarités le 12 décembre dernier.

LE CONSEIL GÉNÉRAL À CACHAN C'EST AUSSI...

- 1011 enfants suivis en PMI
- 33 informations et/ou signalements caractérisant un enfant en danger
- 1835 bénéficiaires de la carte Imagine R
- 138 bénéficiaires de chèques-mobilité
- 1117 bénéficiaires des cartes Améthyste et Rubis
- 282 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (145 à domicile et 137 en établissement)
- 44 bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne
- 35 bénéficiaires de la prestation de compensation au handicap
- 202 bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé
- 68 bénéficiaires de l'aide sociale en établissement pour les personnes âgées et personnes handicapées
- 35 abonnés à FILIVAL
- 108 bénéficiaires de la téléassistance
- 25 bénéficiaires de l'aide ménagère

UN DÉPARTEMENT, UNE VILLE



1 Crèche Cousin-de-Méricourt

Muriel Leroy / Directrice adjointe

« Notre crèche a une capacité d'accueil de 55 enfants. L'équipe est constituée d'une directrice, une adjointe, une éducatrice de jeunes enfants, sept auxiliaires de puériculture et quatre agents auprès d'enfants. Nous avons également une lingère, un cuisinier, un agent polyvalent et deux agents d'entretien. L'été dernier, la toiture a complètement été changée ainsi que les sols des salles de bain. Dans le jardin, toutes les surfaces ont été rénovées. Depuis deux ans, nous organisons un café-crèche et nous constatons les effets bénéfiques de ces moments d'échange entre les familles et les professionnels. »

• 9, avenue Cousin de Méricourt – 01 46 64 03 33



2 PMI Raspail

« L'équipe de la PMI est constituée d'une responsable puéricultrice, deux auxiliaires de puériculture, une éducatrice de jeunes enfants et un agent d'entretien. Une psychologue assure une ou deux consultations par semaine. Deux pédiatres consultent tous les jours en demi-journée. Nous proposons des accueils-pesée ainsi qu'une halte-jeux, les lundi et jeudi matin. Actuellement 684 enfants sont suivis par notre PMI. »

• 4, rue Raspail – 01 46 64 08 81



3 Collège Paul-Bert

- Nombre d'élèves : 539
- Demi-pensionnaires : 470 dont 117 bénéficiaires de l'aide à la demi-pension
- Agents des collèges : 10
- 2, rue Amédée Picard - 01 46 64 20 07



4 Collège Victor-Hugo

- Nombre d'élèves : 430
- Demi-pensionnaires : 260 dont 119 bénéficiaires de l'aide à la demi-pension
- Agents des collèges : 8
- 78, avenue du Président-Wilson - 01 46 65 84 10



5 Crèche Louis-Pasteur

Sylviane Gane / Directrice

« Nous accueillons 62 enfants. L'équipe est constituée d'une directrice, une directrice adjointe, deux éducatrices de jeunes enfants, 13 auxiliaires de puériculture, trois agents techniques et deux agents d'entretien. La crèche est située au cœur de la Cité des enfants à la bibliothèque. »

• 2-4, avenue Pasteur – 01 46 63 50 03

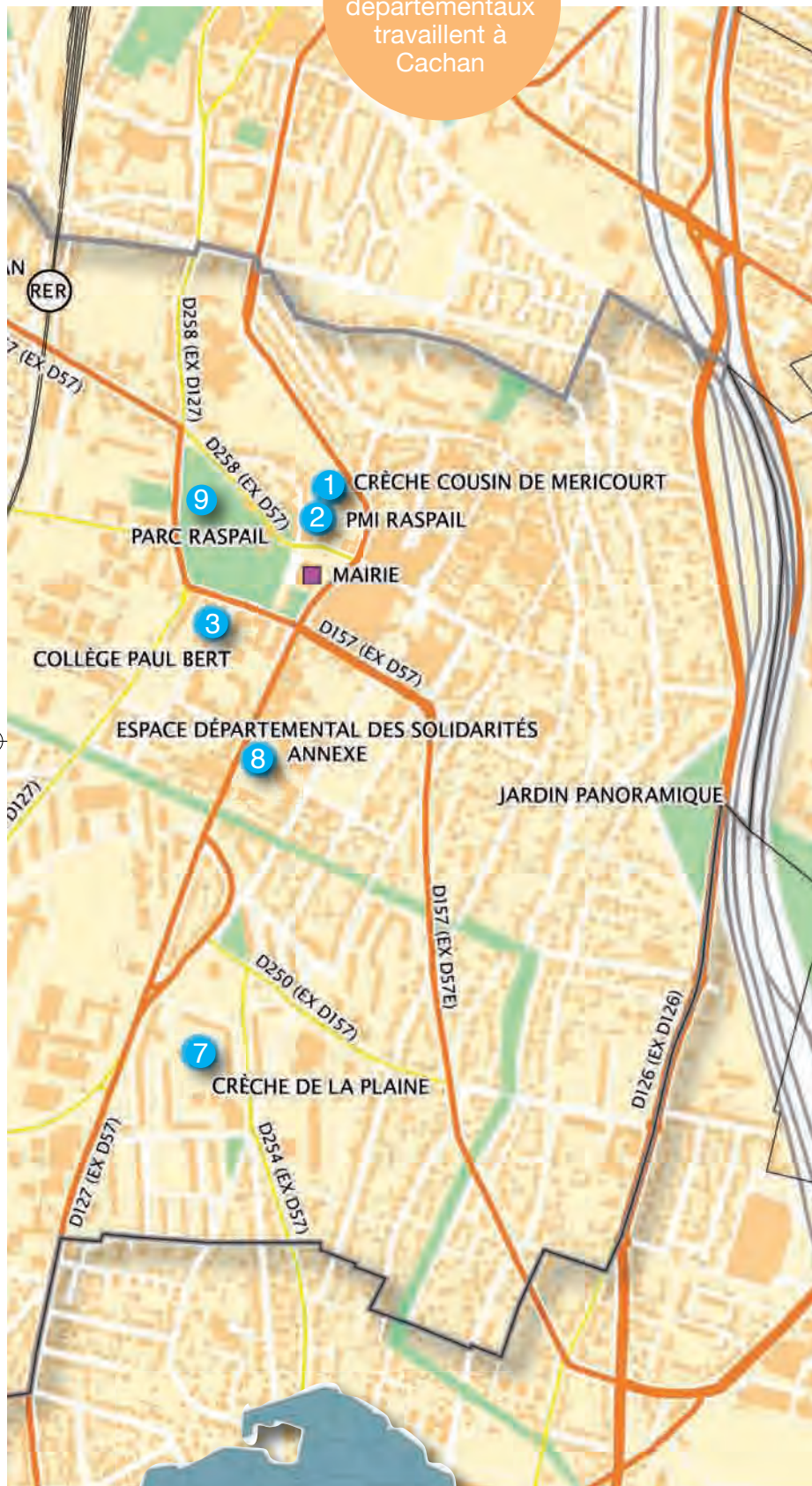


9 Parc Raspail

« Ce parc très boisé est adossé à la mairie, au cœur de la vallée de la Bièvre. Il s'agissait à l'origine de la propriété de François-Vincent Raspail, homme politique et chimiste français mort en 1878. Du jardin initial, qui rayonnait depuis l'importante maison bourgeoise, subsistent les vestiges de la pièce d'eau, du valon et du tracé de quelques allées. Plusieurs jeux d'enfants ainsi que des aires de pique-nique ont été aménagés. »

• Entrées : rues Galliéni et Marx-Dormoy



111agents
départementaux
travaillent à
Cachan

6 PMI-CPEF Louis-Pasteur

Corinne Amiable / Auxiliaire de puériculture

« L'équipe de la PMI est constituée d'une puéricultrice, une infirmière, deux auxiliaires de puériculture, une conseillère conjugale et psychologue, une psychologue pour enfants et une femme de ménage. Deux pédiatres assurent trois consultations par semaine, et les deux gynécologues deux permanences par semaine. Nous avons actuellement 327 dossiers d'enfants suivis par la PMI. Nous proposons plusieurs accueils-pesée ainsi que des bilans de langage le mercredi matin. »

• 2, avenue Pasteur – 01 46 63 21 88

*CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale



7 Crèche de la Plaine

Corinne Lebon / Directrice

« Nous accueillons 88 enfants. L'équipe est constituée d'une directrice, une directrice adjointe, deux éducatrices de jeunes enfants et 18 agents travaillant auprès d'enfants. Nous avons également une lingère, deux cuisiniers, trois agents d'entretien, un agent polyvalent, ainsi que deux personnes en reclassement professionnel et une apprentie CAP petite enfance. Notre crèche a été entièrement rénovée à partir de juillet 2007. Nous avons inauguré nos nouveaux locaux le 13 février 2009. »

• 4, rue Albert-Camus – 01 46 65 06 14



8 Annexe de l'EDS de L'Hajÿ-les-Roses

Nicole Sens / responsable de l'EDS

« L'EDS de L'Hajÿ les Roses dispose d'une antenne à Cachan dans les locaux du CCAS afin de faciliter l'accueil des Cachanais. En dehors de la collaboration avec l'ASE et la PMI, deux secrétaires et six assistantes sociales accueillent, écoutent, informent, orientent et accompagnent les personnes qui se présentent. Elles expliquent et mettent en oeuvre les différents dispositifs auxquels les usagers peuvent prétendre tels que le revenu de solidarité active (RSA), le fonds de solidarité habitat (FSH) et les aides matérielles ou financières exceptionnelles. Elles mettent aussi en oeuvre le partenariat du territoire avec actuellement un projet en cours sur la prévention des expulsions. »

• 3-5, rue Camille-Desmoulin - 01 46 65 29 90

VAL-DE-MARNE ↔ CACHAN

ENTRE-NOUS

LE DIALOGUE DIRECT,
POUR AMÉLIORER VOTRE VIE QUOTIDIENNE !

AUX HABITANTS DE CACHAN

Les 7 et 8 avril prochains, Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, viendra à votre rencontre ainsi qu'à celle de vos élus et des agents départementaux travaillant sur le territoire de votre commune.

Mercredi 7 avril 2010

Réunion de travail entre les deux exécutifs et visite de la ville avec notamment au programme : le parc Raspail, les travaux de la rue Camille-Desmoulins, la Bièvre, la RD 920 (ex RN 20), la Plaine, le Coteau, le Jardin panoramique...

Jeudi 8 avril 2010

Réunion publique
à 20h à l'Hôtel de Ville
Square de la Libération

Action sociale, crèches, collèges, logement, voirie, culture, sport...

Le Conseil général intervient régulièrement dans votre vie quotidienne.

Comment percevez-vous son action ?

Quelles sont vos attentes ?

Comment la commune et le Département peuvent-ils ensemble mieux faire avancer certains dossiers ?

Autant de questions sur lesquelles vous êtes invité(e)s à venir échanger avec Christian Favier.

En présence de **Jean-Yves Le Bouillonnet**, député-maire de Cachan
Alain Blavat, vice-président du Conseil général